

Séance du 18.01.2018

Délivrance d'autorisation d'exploiter

Conformément à la loi du 8 avril 2004 sur l'hébergement, la restauration et le commerce de détail de boissons alcoolisées (LHR), le CC délivre une autorisation d'exploiter à Mme Micheline Moos pour le restaurant Panorama/Eden (Anzère).

Cadastre

Toutes les mutations concernant les parts d'alpages sont terminées.

Séance du 01.02.2018

CMS : Barème des loyers pour les personnes à l'aide sociale

Le CC fixe le nouveau barème de la manière suivante :

<u>Personne(s)</u> <u>dans le ménage</u>	<u>Adulte(s)</u>	<u>Enfant(s)</u>	<u>Loyer</u> (charges comprises)
Personne seule	1	-	Fr. 700.00
	1	1	Fr. 950.00
	1	2	Fr. 1'300.00
	1	3	Fr. 1'300.00
	1	4 et plus	Fr. 1'600.00
Couple	2	-	Fr. 950.00
	2	1	Fr. 1'300.00
	2	2	Fr. 1'300.00
	2	3	Fr. 1'600.00
	2	4 et plus	Fr. 1'600.00
Colocation	2		Fr. 950.00
	3		Fr. 1'300.00
	4		Fr. 1'600.00
	5		Fr. 1'600.00

Pour les colocations, les tarifs mentionnés sont divisés par le nombre de personnes occupant le logement.

Rallye international du Valais : autorisation

Le CC accorde les autorisations nécessaires au Rallye international du Valais pour l'utilisation des routes communales le samedi 20 octobre 2018.

Les organisateurs doivent assurer la fermeture des routes à la circulation et les dispositifs de sécurité pendant les épreuves.

Mise en place d'une page Facebook de la Commune

Les réseaux sociaux sont un moyen de communication aujourd'hui incontournable.

Beaucoup d'organisations, d'entreprises, de privés et de collectivités publiques utilisent Facebook comme moyen de communication. Celui-ci a l'avantage de "pousser" l'information vers le consommateur de manière, simple et rapide.

Une page Facebook communale sera prochainement mise en ligne.

Gestion des déchets : décision d'application

Le CC a validé la pose d'un compacteur à titre d'essai sur Anzère (Pralan) durant 6 mois. Ce type de service ne concerne que les entreprises.

Le CC fixe le prix à Fr. 0.42 le kg, soit Fr. 420.00 la tonne. Ce calcul a été effectué sur la base du poids moyen d'un sac taxé de 35 litres.

Les entreprises intéressées peuvent s'inscrire auprès de l'administration communale.

Nettoyage des villages

Lors du nettoyage annuel organisé par les villages, la commune mettra à disposition un rouleau de sacs de 110 litres.

Séance du 15.02.2018

Conseil général

La prochaine séance plénière du Conseil général aura lieu le 22 mars 2018.

Course de côte Ayent-Anzère : autorisation

Le CC délivre l'autorisation pour la course de côte automobile Ayent – Anzère qui aura lieu les 21 et 22 juillet 2018.

Anzère SPA et Wellness SA, abonnements à tarifs préférentiels

28	7	Anzère SPA et Wellness SA, abonnements à tarifs préférentiels pour enfants, étudiants et apprentis : décision
Admin	950.61	Anzère Spa Wellness SA

Depuis 2014, la commune prend en charge une partie du coût de l'abonnement annuel d'ASW SA pour les enfants de 6 à 16 ans (scolarité obligatoire) et pour les apprentis et étudiants jusqu'à 25 ans (25ème année comprise).

Le CC décide de poursuivre la participation communale aux abonnements annuels ASW SA pour les enfants, les apprentis et étudiants.

	Prix officiel ASW SA	Participation ASW SA	Participation communale	Part à charge acheteur
Enfants de 6 à 16 ans	Fr. 170.00	Fr. 20.00	Fr. 110.00	Fr. 40.00
Apprentis et étudiants jusqu'à 25 ans	Fr. 270.00	Fr. 0.00	Fr. 150.00	Fr. 120.00

Cette décision est valable pour 2018 et 2019.

Commission protection civile, OPC Sion

M. Gabriel Fontannaz, Conseiller communal à Grimisuat, est décédé au mois de janvier. Il était le représentant des communes d'Ayent, Arbaz, Grimisuat et Savièse dans l'organisation de protection civile Région Sion.

Pour le remplacer, le CC désigne M. Hans-Rudi von Rickenbach, conseiller communal à Arbaz.

Ordures : traitement des excréments des chiens

Le CC décide d'autoriser le dépôt des sachets à excréments canins dans les containers à ordures ménagères.